

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 86 (1960)
Heft: 25

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'élèvent à 600 fr. Des dispositions seront prises pour faciliter le logement et le repas de midi des auditeurs.

Nous engageons vivement les ingénieurs membres de la S.I.A. à prendre part à ce séminaire et à s'inscrire dès que possible pour la première session. Pour des raisons d'organisation, le délai d'inscription a dû être fixé au *31 décembre 1960*. Les inscriptions sont reçues par le Secrétariat général de la S.I.A.

Nous adressons en outre un pressant appel aux membres de la S.I.A. qui occupent des positions de chefs dans l'industrie pour qu'ils veuillent bien faciliter à leurs collaborateurs la participation au séminaire, en mettant à leur disposition le temps nécessaire et en assumant, si besoin est, une partie des frais. La position économique de la Suisse dépend essentiellement, on le sait, de son industrie d'exportation, dont sont responsables en premier lieu les ingénieurs. Il est donc indispensable que ces derniers soient renseignés à fond sur les problèmes économiques et politiques qui se posent sur le plan européen et qu'ils se rendent compte, de même que les industriels, de la haute valeur de ce séminaire. Le comité national suisse de la FEANI ayant été chargé de l'organisation du séminaire, il est souhaitable que les ingénieurs suisses participent aussi nombreux que possible à cette manifestation.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée générale du Groupe S.I.A. des ingénieurs de l'industrie

Samedi 10 décembre 1960, dans la grande salle de l'Hôtel Schweizerhof, 1^{er} étage, Bahnhofplatz 11, Berne

1^{re} PARTIE : Assemblée générale. Début : 9 h.

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la 7^e Assemblée générale du 5 décembre 1959, à l'E.P.F., Zurich.
2. Rapport du comité.
3. Activité future du comité et des sections.
4. Elections.
5. Divers.

2^e PARTIE : Exposés. Début : 11 h.

1. Exposé de M. Jakob Burckhardt, docteur en droit, délégué du Conseil fédéral aux questions de l'énergie atomique, sur le thème « Weltenergieversorgung ».
2. Exposé de M. Hans Zbinden, professeur à l'Université de Berne, sur le thème « Technik und Naturschutz ».

3^e PARTIE : Déjeuner. Début : 13 h.

A la fin du repas, renseignements sur les problèmes de la circulation qui se posent à la Ville de Berne et les solutions qu'elle envisage, à l'aide de projets et maquettes.

4^e PARTIE : Visite des chantiers de la gare de Berne.
Début : 15 h. ; fin : environ 17 h.

Le comité du Groupe.

Pares à autos : « Grosse Schanze » et devant l'*« Obergericht »*.

CARNET DES CONCOURS

Groupe scolaire aux Charmettes, Neuchâtel

Jugement du jury

Le jury chargé d'examiner les projets déposés, à la suite du concours ouvert par la Ville de Neuchâtel, a décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix :** M. Eric Musy, architecte ; collaborateur attitré : M. Mario Bevilacqua, architecte, Lausanne.

2^e prix : MM. Pierre Debrot et Claude Rollier, architectes EPUL, S.I.A., Neuchâtel.

3^e prix : M. Jacques Matthey-Dupraz, architecte EPUL, S.I.A., Genève.

4^e prix : M. Michel Grandjean, architecte diplômé E.P.F., Genève.

5^e prix : MM. J. et J.-L. Béguin, architectes S.I.A., F.S.A.I., Neuchâtel ;

MM. Gabus et Dubois, architectes F.S.A.I., Neuchâtel et Le Locle.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 4 des annonces)

SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT

(Voir page 8 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Arène de Cali, Colombie

(Voir photographie page couverture)

L'arène de Cali se trouve en dehors de la ville, à une altitude de 1000 m au-dessus de la mer. Avec un diamètre inférieur de 50 m et un diamètre supérieur de 95 m, elle peut contenir 18 000 spectateurs. La hauteur maximale est de 14,4 m au-dessus du sol et 18 m au-dessus de l'anneau de fondation. La construction est composée de 24 éléments radiaux inclinés qui reposent sur deux anneaux concentriques de fondation, et dont le poids est porté par les câbles de précontrainte (système B.B.R.) qui relient l'anneau supérieur des gradins avec les 24 éléments radiaux.

Le cahier des charges exigeait une résistance de 315 kg/cm², pour les 4500 m³ de béton. Pour remédier aux suites qu'aurait pu avoir le manque d'un système de contrôle exact, on a prescrit l'adjonction de PLASTIMENT, comme plastifiant, afin d'obtenir une mesure d'affaissement (slump) constante de 5 cm, une importante réduction de l'eau de gâchage et par conséquent une augmentation des résistances : on a effectivement obtenu une résistance sur cylindre de 350 kg/cm² en moyenne. Le retard de prise provoqué par l'addition de PLASTIMENT s'est montré très avantageux pour la mise en œuvre du béton, surtout pour le béton mince des gradins. Comme il s'agissait de béton apparent, il était essentiel d'obtenir une surface impeccable. Les résultats obtenus avec PLASTIMENT furent tels qu'aucun défaut n'a pu être découvert sur les faces supérieures et inférieures, et les reprises étaient presque invisibles.

Les cintres étaient en bois de Mango, qui croît sur la côte de Colombie et qui a une résistance à la compression de 130 kg/cm² et de 196 kg/cm² à la flexion.

Les essais officiels de chargement furent très sévères.

La construction, commencée en janvier 1957, a été terminée en décembre de la même année, et l'inauguration a eu lieu en février 1958.

Ingénieurs : Guillermo Gonzalez Zuleta et Carlos Hernandez.

PLASTIMENT de la maison SIKA.

GASPARD WINKLER & Cie.

Cours de soudure électrique

Brown Boveri & Cie, Baden

Cours n° 358, du 12 au 16 décembre 1960

Cours n° 359, du 16 au 20 janvier 1961

Cours n° 360, du 20 au 24 février 1961

Cours n° 361, du 20 au 24 mars 1961.

Après chaque cours aura lieu une visite des usines Brown Boveri.

Le programme détaillé peut être obtenu à l'Ecole de soudure Brown Boveri, Baden.